

---

# Nouvelles du vent dans l'Aisne

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de La Picoterie  
**Numéro 1 – Août 2008**

---

## **ÉDITORIAL**

*Dans quelques mois, les Carlésiens seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est à l'été 2009 que le parc éolien de La Picoterie produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.*

*Cette étape importante pour la commune de Charly-sur-Marne est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent : le parc éolien de La Picoterie sera notre premier parc installé dans l'Aisne et notre quatrième réalisation en Picardie.*

*Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.*

*C'est à ce prix que les élus et les habitants de Charly-sur-Marne pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.*

**Jean-Michel GERMA**  
Président

---



*Simulation du parc éolien de La Picoterie (© Abies)*

## Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de La Picoterie a été délivré par le préfet de l'Aisne en mai 2007.

Ce parc sera composé de 11 éoliennes Gamesa G90, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, situées sur la commune de Charly-sur-Marne. Sa production annuelle de près de 54 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter près de 24 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 36 000 tonnes de gaz carbonique.

Les éoliennes de La Picoterie composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aisne et le quatrième en Picardie après ceux des Longs Champs, du Petit Terroir et du Chemin des Haguenets (encore en construction).

## Le chantier

### La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 12 août dernier une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à l'équipe de La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et aux exploitants, en présence de représentants de la municipalité, le déroulement du chantier.

### Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a choisi l'APAVE, implantée dans l'Aisne, pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et le contrôle technique. Elle a également sélectionné l'entreprise Drainage Crosson, implantée à Marchais-en-Brie (Aisne), pour les reprises de drainages agricoles. L'appel d'offres pour le lot génie civil, a quant à lui été remporté par le groupement d'entreprises OTEngineering (Isère) / Eurovia Picardie (Aisne) / Ménard (Essonne).

L'entreprise CEBTP d'Amiens (Somme) a été choisie pour l'étude de sol et la validation des fonds de fouilles. Le lot électricité a de son côté fait l'objet d'un appel d'offres remporté par FAUCHE Automation Ouest. Cette société de Loire-Atlantique se chargera donc de fournir et d'installer l'équipement électrique des éoliennes et des postes de livraison.



*Fouille d'une fondation d'un parc de La Compagnie du Vent*

L'entreprise H2ION (Haute-Saône) a été sélectionnée pour la maîtrise d'œuvre déléguée.

Les aérogénérateurs sont fournis par Gamesa Eólica, et le raccordement électrique, sera directement réalisé par ARD Manche du Nord.

### Début des travaux sans encombre

Les travaux pour le parc éolien de La Picoterie ont démarré en août et la première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 21 août.

La première action a consisté au terrassement de la piste d'accès sur laquelle passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, dès la première semaine de septembre, l'entreprise Eurovia Picardie entamera la fouille des fondations des 11 éoliennes, du nord vers le sud. L'entreprise Ménard réalisera un renforcement du sol sous chaque fondation et l'entreprise OTEngineering commencera la réalisation des fondations en appliquant le béton de propreté.



*Création d'une piste d'accès sur un parc de La Compagnie du Vent*

### Mesures pour la protection de l'environnement

Dans le cadre de son engagement « chantier propre », La Compagnie du Vent fait mettre en place une station de lavage des camions, afin d'éviter de salir les routes environnantes avec les transports de béton.

Et pour respecter la faune avicole locale pendant la période de nidification (Busar Saint-martin, Pluvier doré, etc.) La Compagnie du Vent a décidé, en accord avec les principales entreprises intervenantes, de ne pas réaliser de travaux de terrassement entre la mi-avril et la mi-juillet.

### Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'en décembre. L'étude géotechnique ayant montré que le sol était à cet endroit précis de qualité médiocre, il a fallu adapter la technique d'implantation : toutes les machines seront installées sur des fondations reposant sur un sol renforcé à l'aide de colonnes à module contrôlé.

A la fin de la réalisation des fondations, suivront 7 étapes :

- l'installation des postes de livraison en novembre,
- le raccordement électrique le même mois,
- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement en décembre,
- le montage des éoliennes en janvier et en février,
- l'installation du système de télésurveillance en février,
- les tests et la mise en service en avril et en mai,
- la remise en état du site en juin.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent

### Un nouveau parc éolien : Petit Terroir

Le deuxième parc éolien de La Compagnie du Vent dans la Somme est officiellement en service depuis le 23 juillet 2008 : les 5 éoliennes du parc du Petit Terroir, à Méneslies, produisent une électricité propre et renouvelable. Ce parc, d'une capacité totale de 4,25 mégawatts, produira l'équivalent de la consommation électrique d'environ 4 900 personnes chaque année et évitera l'émission de près de 7 500 tonnes de gaz à effet de serre.



*Vue partielle du parc éolien du Petit Terroir (Somme)*

Une extension du parc éolien du Petit Terroir est actuellement en cours d'instruction de permis de construire. Ce projet, situé sur les communes de Béthencourt-sur-Mer et de Méneslies (Somme), compte 4 éoliennes et apportera une puissance supplémentaire de 9,2 mégawatts au parc déjà construit. Si les délais d'instruction sont respectés, cette extension pourrait entrer en service en 2010.

### Inauguration du parc éolien des Longs Champs

A Fienvillers (Somme), Gérard MESTRALLET, Président-Directeur général de GDF Suez, a inauguré le 6 juin le nouveau parc éolien des Longs Champs, aux côtés de Jean-Michel GERMA, Président de La Compagnie du Vent, d'Alain ROUSSEL, Maire de Fienvillers, de Christian MANABLE, Président du Conseil général de la Somme, et de Philippe COCHET, Vice-Président des activités hydrauliques et éoliennes d'Alstom.



*Inauguration du parc éolien des Longs Champs (Somme)  
le 6 juin 2008 (© La Compagnie du Vent/Studio Devisse)*

La production du parc des Longs Champs, de près de 20 millions de kilowattheures chaque année, est équivalente à la consommation électrique annuelle d'environ 9 600 personnes et évite l'émission de plus de 14 000 tonnes de gaz carbonique.

Ce parc éolien est le premier de La Compagnie du Vent dans la Somme.

Cette inauguration a été l'occasion pour La Compagnie du Vent de confirmer son fort engagement en Picardie. Elle a actuellement un autre projet éolien en construction, le parc du Chemin des Hagenets (Oise), dont la mise en service est prévue pour mars 2009. La Compagnie du Vent prévoit également la construction d'ici la fin 2009 du parc du Miroir (Somme).

### Extension de Roquetaillade : arrivée des éoliennes

Après les travaux d'électricité et de génie civil, le chantier de l'extension du parc éolien de Roquetaillade (Aude) entre dans sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes ! Elles arrivent par convois exceptionnels, en pièces détachées, depuis l'Espagne jusque dans l'Aude, par camion. Puis, comme pour un Meccano géant, les différents éléments des aérogénérateurs seront assemblés sur le site. Alors que les éoliennes continueront d'être livrées sur le site jusqu'à la mi-octobre, le montage des premières machines démarrera dès le 1er septembre. Cette opération très spectaculaire est prévue pour durer 10 semaines. Ainsi, si la météo le permet, toutes les éoliennes seront sur pied pour le 15 novembre.

Cette extension sera composée de 22 éoliennes d'une puissance unitaire de 850 kilowatts, réparties sur les communes de Roquetaillade et de Conilhac-de-la-Montagne (Aude). Ces machines viendront s'ajouter au parc existant, dont les premiers tours de pales sont intervenus en novembre 2001. Ainsi, après la construction de l'extension, le parc éolien de Roquetaillade comptera au total 28 éoliennes pour une puissance globale de 22,9 mégawatts.



*Parc éolien de Roquetaillade (vue du parc existant)*

### Début de la construction du parc de Lanrivoaré

Le chantier du parc éolien de Lanrivoaré (Finistère) débute en septembre 2008 pour s'achever en mai 2009.

Ce parc, composé de 3 éoliennes d'une puissance unitaire de 850 kilowatts, est situé sur la commune de Lanrivoaré et constituera le 4<sup>e</sup> parc de La Compagnie du Vent en Bretagne.



650, rue Louis Lépine - CS 20756 -  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)

[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d'information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)

[www.planete-eolienne.fr](http://www.planete-eolienne.fr)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

[www.cler.org](http://www.cler.org)